

Avis de constitution

SOCIETE « STARD LIGHT CONSULTING SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY CITE SOGEFIHA, Lot 220,
Ilot 340

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2025 enregistrés au CEPICI le 10/07/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STARD LIGHT CONSULTING

SARLU »

Objet :

- Formation
- Médiation
- Arbitrage
- Analyse et diagnostic
- Développement de stratégies et de solutions
- Accompagnement à la mise en œuvre et gestion de projet

- Expertise spécifique par domaine
- Recommandations stratégiques
- Transfert de connaissances

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE SOGEFIHA, Lot 220,
Ilot 340

Dirigeant(s) Mme KOKO STARD SYNTIHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08018 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48434/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

